



PRÉFET
DE L'EURE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale
des territoires et de la mer



ALERTE SÉCHERESSE



Les niveaux observés sur certains cours d'eau ont atteint le niveau d'alerte pour 5 bassins sécheresse du département : Iton aval, Iton amont, Risle amont, Avre amont et Charentonne.

Des **mesures de restriction** sont mises en place à destination des utilisateurs et usagers de l'eau :



LAVAGE DES VÉHICULES
Interdit à domicile
et aux rouleaux en station*



REMPLISSAGE PISCINES et
PLANS D'EAU
Interdit



ARROSAGE des pelouses,
espaces verts, parterres,
jardins, potagers
Interdit de 11h à 18h



IRRIGATION par ASPERSION
Interdit de 11h à 18h



LAVAGE des VOIERIES,
TERRASSES, FAÇADES
Interdit**

* sauf lavage rouleaux en mode ECO ou pistes équipées de système de recyclage

** sauf par collectivités ou professionnels

La situation complète départementale et le détail des mesures de restrictions/interdictions applicables aux différents usages, sont consultables sur le site des services de l'Etat de l'Eure et sur l'outil national VigieEAU : vigieau.gouv.fr

NIVEAUX DE GRAVITÉ



Vigilance sécheresse



Alerte sécheresse



Alerte renforcée sécheresse



Crise sécheresse

Arrêté DDTM/SEBF/2026-164 activant l'alerte sécheresse

Pour suivre l'actualité relative à la sécheresse dans votre secteur, consultez le site internet de la Préfecture de l'Eure (www.eure.gouv.fr) ou flashez ce code QR

